



Synthèse du Document d'objectifs de la ZPS Vallée de l'Aisne à Mouron



Site Natura 2000 ZPS Vallée de l'Aisne à Mouron

Données administratives

Le site Natura 2000 « Vallée de l'Aisne à Mouron » se situe dans le département des Ardennes. Dans les Ardennes, le réseau Natura 2000 couvre 18,2% du territoire ce qui est au dessus de la moyenne régionale (12,91%). Le site a été désigné au titre de la Directive Oiseaux comme 14 autres sites en Champagne-Ardenne. Il couvre une surface de 385 ha et est mitoyen avec deux autres sites N2000 : une ZPS en amont (« confluence des vallées de l'Aisne et de l'Aire ») et un Sic en aval (« Prairies de la vallée de l'Aisne »). La vallée de l'Aisne à Mouron est aussi intéressante pour son avifaune nicheuse que pour son avifaune migratrice. Ces richesses avifaunistiques ont permis à ce secteur de la vallée de rejoindre le réseau Natura 2000 en juillet 2004.

Quatre communes sont concernées par le site mais l'ensemble des habitations se situe hors périmètre N 2000. Elles font partie de deux cantons distincts (Monthois et Grandpré) et d'une communauté de communes, la 2C2A. Aucune ne possède de document d'urbanisme. Ce sont des communes rurales qui ont vu leur population diminuer régulièrement depuis 35 ans.

Localisé au cœur de la vallée de l'Aisne, le site est reconnu pour sa grande richesse écologique et en particulier son avifaune (oiseaux). Pour ces raisons, le site est englobé dans la Zone Importante pour la Conservation des Oiseaux de la Vallée de l'Aisne. On note aussi sur le même territoire une ZNIEFF de type I et une ZNIEFF de type II. L'ensemble du site Natura 2000 se situe au sein d'un important couloir de migration à l'échelle de la région. Ce dernier est d'ailleurs pris en compte dans le cadre du Schéma régional éolien. La ZPS fait également partie de la zone « Aisne Amont » du schéma départemental des carrières et l'intégralité de la ZPS fait partie des zones classées inondables.

Activités humaines

Le site Natura 2000 n°210 est situé sur un territoire profondément rural et largement agricole. Les exploitations de type « polyculture élevage » y sont largement majoritaires avec essentiellement des élevages laitiers. La part de terres cultivées dans la SAU est importante et l'élevage permet de valoriser des pâtures inondables. Sur ces parcelles, la conduite est dans

l'ensemble extensive avec des niveaux de fertilisation et des chargements jugés modérés. Les fauches sont par contre jugées intensives et précoces avec une importante part d'ensilage ce qui est peu favorable à l'avifaune liée aux prairies de fauche. On note que 38 % des éleveurs et 53 % des surfaces font déjà l'objet de MAET.

Les milieux forestiers sont peu nombreux et l'activité forestière est donc réduite et se résume à un peu de bois de chauffage et des boisements gérés sans plan de gestion.

Un élément important de la ZPS est la présence sur ses abords de l'usine NESTLE. Cette dernière, de part son activité (production de poudres de lait), est fortement liée à l'activité d'élevage laitier de la vallée.

Il n'existe aucun assainissement collectif sur les 4 communes de la ZPS et actuellement, l'évacuation des eaux usées se fait dans l'Aisne ou ses affluents ce qui peut dégrader la qualité des eaux et donc l'habitat de nombreuses espèces.

Le paysage de la ZPS a peu évolué ces 50 dernières années. Les derniers remembrements datent des années 60 et l'urbanisation est inexistante sur le site.

La chasse est une activité fréquente et très variée. On note 8 associations actives sur le périmètre qui chassent aussi bien le grand gibier que le petit ou les oiseaux migrateurs. On note également une association de pêcheurs sur Challerange qui pêche principalement sur l'Aisne.

Les personnes chargées de l'entretien des haies, fossés et chemins varient selon les communes (en régie, et/ou par les propriétaires des parcelles et parfois via des entreprises extérieures). Un projet de casier de surstockage (lutte contre les inondations) est à l'étude en aval du site N2000. Ce projet pourrait avoir une influence sur le fonctionnement hydraulique de l'Aisne et donc un impact sur les habitats et espèces du site N 2000.

Comme la ZPS est principalement composée de terres agricoles, les activités touristiques sont inexistantes. Les accès routiers sont localisés en bordure de site et on note quelques lignes électriques coupant la ZPS au nord et à l'ouest.

Données abiotiques

Situé au coeur de la vallée de l'Aisne, le site N 2000 possède des caractéristiques géologiques particulières : il se situe totalement sur des alluvions déposées pendant l'Ere quaternaire. La vallée de l'Aisne coule en direction du nord. Dans les Ardennes, elle longe tout d'abord, sur son côté ouest, le massif d'Argonne (c'est le cas sur la ZPS concernée) puis traverse la champagne crayeuse. Entre Mouron et Brécy-Brières, l'Aisne est restée sauvage et méandre encore énormément. Durant ces 60 dernières années, la rivière a particulièrement bougé sur le secteur au sud du village de Brécy-Brières avec l'apparition de nouveaux bras morts tandis que d'anciens ont été captés par l'Aisne. Cette dynamique fluviale est très favorable à une avifaune spécialisée et à certains types de forêts alluviales (saulaies).

Une des stations de surveillance de la qualité des eaux superficielles du département des Ardennes se trouve au niveau du pont de Mouron. La qualité de l'eau est actuellement jugée bonne même si le taux de nitrate est jugé passable pour les potentialités biologiques. Le climat de ce secteur des Ardennes est de type atlantique avec des influences continentales (les précipitations y sont régulières, les gelées printanières fréquentes et le nombre de jours de brouillard conséquent).

Grands milieux

Les herbages représentent 78 % de surface totale de la ZPS. Les prairies de fauche sont majoritaires sur la ZPS : 65% de la surface totale de l'ensemble des prairies identifiées. Pour ce qui est du degré d'humidité, les prairies mésophiles (peu humides) sont plus représentées que les prairies humides : hygrophiles et méso-hygrophiles (55% de la surface totale des prairies identifiées sur la ZPS). Les prairies représentent le principal habitat de nombreuses espèces patrimoniales.

Il est apparu primordial d'intégrer dans la réalisation de la cartographie les principaux critères influençant la structure et le type de prairie. Celle-ci influe fortement sur la fonction écologique d'habitats d'espèces (nidification du Rôle des genêts ou du Courlis cendré en particulier). Deux critères principaux ont été pris en compte : le mode de gestion (fauche ou pâturage) et le degré d'humidité. La cartographie a été réalisée à l'échelle de la parcelle agricole. Pour les parcelles de très grandes surfaces et/ou présentant une forte variabilité du milieu (présence de noue, dépressions humides), les différents types de prairies ont été cartographiés.

Certains secteurs de prairies proposent des linéaires de haies et d'arbres alignés très intéressants. Ces éléments fixes du paysage couplés aux milieux herbagers sont des territoires de choix pour la Pie-grièche écorcheur et de nombreuses espèces de rapaces.

Les milieux forestiers sont rares (< 15 % du site) sur la ZPS. On note malgré tout des boisements alluviaux à grand intérêt patrimonial. Ces boisements évoluent au fil du temps et en fonction de la dynamique de la rivière Aisne. Ils sont en particulier le refuge du Milan noir (nidification) et du Balbuzard pêcheur (halte migratoire). Ils ont été cartographiés d'après photo aérienne.

Les zones humides sont principalement composées par le cours de l'Aisne et de ses annexes hydrauliques (noues, bras morts). L'Aisne est un cours d'eau sauvage, inondant régulièrement et qui méandre encore beaucoup. Cette dynamique fluviale propose des habitats particuliers (falaises et îlots de graviers) favorables à une avifaune spécifique de ce type de cours d'eau (Martin-pêcheur, Hirondelle de rivage, Petit Gravelot).

L'ensemble de ces milieux permet d'obtenir une mosaïque d'habitats qui favorise la biodiversité de ce site.

Les espèces d'oiseaux patrimoniales et leurs exigences écologiques

Le nombre d'espèces patrimoniales d'oiseaux est important au sein de la ZPS n°210. On dénombre 21 espèces répertoriées à l'annexe I de la Directive Oiseaux mais aussi 31 autres espèces figurant sur la liste complémentaire justifiant également la création d'une ZPS. Ces espèces à intérêt communautaire peuvent être des espèces nicheuses et/ou migratrices et/ou hivernantes.

Hiérarchisation des espèces :

Ces 57 espèces ont été classées en trois catégories :

- Classe 1 = Espèces de la ZPS jugées prioritaires qui seront traitées dans le détail (8 espèces).

Ce sont les espèces présentant une valeur patrimoniale forte à très forte et/ou un degré de vulnérabilité fort. Pour ces espèces, une analyse écologique poussée a été réalisée en indiquant leur état de conservation, leurs exigences écologiques, la dynamique de leur population, les facteurs pouvant influencer leur état de conservation ainsi que leur vulnérabilité sur le site. Une cartographie est réalisée lorsque les données disponibles le

permettent et une fiche espèce est rédigée. **C'est à partir de ces espèces (et de leurs habitats) que l'on définira les priorités d'actions et les grands axes de gestion.**

- Classe 2 = Espèces de la ZPS jugées importantes (16 espèces).
- Classe 3 = espèces de la ZPS jugées peu importantes (33 espèces)

Pour réaliser ce DOCOB, il nous paraissait impossible et peu judicieux de tenir compte des 57 espèces pour définir les enjeux écologiques et les orientations de gestion. Par souci de lisibilité et de compréhension du DOCOB, mais aussi pour simplifier sa mise en œuvre, nous avons choisi cette méthode de classement qui permet de mentionner toutes les espèces à grande valeur patrimoniale vulnérables et, par l'intermédiaire des espèces appartenant à la classe 1, de tenir compte de tous les habitats d'espèces présents et de toutes les problématiques posées. Quant aux autres espèces, elles bénéficieront par ricochet des mesures qui seront choisies et élaborées pour les espèces de classe 1.

Classes	Liste Annexe I DO	Liste complémentaire	Total
Classe 1	5	3	8
Classe 2	7	9	16
Classe 3	9	24	33
Total	21	36	57

Les principales espèces patrimoniales de ces ZPS peuvent être regroupées en 4 principales « catégories » :

- Les espèces nicheuses liées aux prairies et pâtures ;
Même si leurs populations sont au plus mal, le Courlis cendré et le Râle des genêts sont des espèces encore présentes ou potentiellement présentes sur cette partie de la vallée de l'Aisne. Les prairies sont aussi des territoires de chasse pour le Milan noir. On citera également la Pie-grièche écorcheur encore bien représentée sur certains secteurs ayant conservé des haies.
- Les espèces nicheuses et migratrices liées à la rivière ;
L'Aisne propose sur les deux ZPS des habitats typiques des cours d'eau sauvages avec méandres : îlots de graviers, falaises abruptes, bras morts et

noies. Cette activité de la rivière couplée à un bon état de la qualité de l'eau permet la présence de plusieurs espèces affectionnant ce type de milieux : Hironnelle de rivage, Martin-pêcheur, Petit Gravelot. L'état général des populations est jugé plutôt bon ou moyen.

- Les espèces nicheuses ou migratrices liées aux boisements et en particulier les ripisylves et bois alluviaux ;
La ripisylve, si elle propose de grands arbres (vivants ou morts) et quelques petits bosquets, est un site de nidification privilégié du Milan noir, encore bien présent sur les deux ZPS. Ce sont aussi les zones de halte privilégiées pour le Balbuzard pêcheur (perchoirs pour dortoirs et haltes migratoires).
- Les espèces migratrices et hivernantes liées aux inondations.
De nombreux anatidés (canards, oies) et échassiers fréquentent les ZPS en période migratoire et en hiver, en particulier si la vallée est inondée. On citera les espèces les plus fréquentes : Sarcelle d'hiver, Grue cendrée, Cigogne blanche, Bécassine des marais, Vanneau huppé.

Les espèces de milieux ouverts pastoraux nécessitent l'alternance de grands ensembles de prairies de fauche avec des prairies pâturées. La présence de quelques cultures n'est pas défavorable si ces dernières ne sont pas majoritaires. Les éléments fixes du paysage sont très importants et indispensables à plusieurs espèces (Milan noir, Pie-grièche écorcheur). Le caractère inondable de ces prairies doit être maintenu car la présence de nombreuses espèces migratrices et/ou hivernantes (échassiers et anatidés) est liée à ces périodes où l'Aisne sort de son lit. De plus, les inondations participent à la richesse et à la diversité floristique des prairies de fauche et donc favorisent la biodiversité des parcelles.

Les espèces forestières prioritaires sont tributaires de la présence de grands arbres (vivants, sénescents ou morts) en lisière ou en ripisylve de l'Aisne afin de se reproduire ou se reposer (dortoir, halte migratoire). La quiétude et des périodes de travaux adaptées sont également des éléments importants à leur conservation.

Pour les oiseaux inféodés à la rivière, il est indispensable de conserver le fonctionnement hydraulique naturel de l'Aisne. La capacité de ce cours d'eau à méandrer, à créer des rives abruptes et des îlots de graviers permet à plusieurs espèces de trouver un habitat optimal. Ici aussi, la quiétude, en particulier sur les îlots, est nécessaire.

Principales exigences écologiques répertoriées par grands types de milieux	Nb espèces de classe 1	Nb espèces de classe 2	Total
Zones forestières			
Bois et bosquets avec grands arbres dominants (en particulier en lisière)	1	2	3
Quiétude en milieu forestier	2	2	4
Ripisylves arborées et sauvages avec grands arbres et arbres morts	3	3	6
Zones humides (rivière)			
Eaux de bonne qualité et riches en nourritures (poissons, insectes, mollusques, arthropodes*...)	5	7	12
Présence d'îlots de graviers	1	3	4
Berges abruptes sur les rives du cours d'eau	2	0	2
Présence de noues et bras morts	3	7	10
Ilots calmes avec peu de fréquentation	1	3	4
Zones agricoles (milieu prairiaux)			
Milieux ouverts variés : réseau de prairies de fauche et de pâtures avec quelques cultures	4	9	13
Grandes étendues de prairies de fauche	2	2	4
Réseau de haies et de bosquets	2	2	4
Prairies inondant régulièrement	2	8	10
Exigences générales			
Densité de proies suffisante (insectes, arthropodes, mollusques, vers...)	5	8	13
Densité de proies suffisante (poissons)	3	3	6
Densité de proies suffisante (micro-mammifères ...)	1	6	6

Principales menaces identifiées sur la ZPS	Nb espèces de classe 1	Nb espèces de classe 2	Total
Zones forestières			
Travaux en période de reproduction	1	2	3
Coupe sélective des arbres morts	2	2	4
Déboisement	2	3	5
Zones humides (rivière)			
Dérangement sur les îlots de graviers en période de reproduction	1	0	1
Qualité de l'eau : pollutions éventuelles	5	7	12
Aménagements pouvant changer le fonctionnement hydraulique de la rivière (casiers de surstockage, aménagement des rives, recalibrage...)	3	9	12
Modification du caractère inondable	2		11
Zones agricoles (milieu prairiaux)			
Drainage des prairies humides	2	6	8
Mises en culture, modifications des pratiques	4	6	10
Diminution du linéaire d'éléments fixes du paysage et périodes d'intervention inadaptées pour leur entretien	2	2	4
Fenaisons trop précoces	2	3	5
Diminution des insectes en milieux ouverts	3	3	6
Diminution des micro-mammifères	1	6	7
Chargement et apports en fumure azotée parfois excessifs	1	3	4
Autres menaces générales			
Lignes électriques	2	6	8



Synthèse du Document d'objectifs de la ZPS Vallée de l'Aisne à Mouron



Priorités de conservation

Les principales problématiques sur les populations d'oiseaux de la ZPS sont liées aux systèmes herbagers (retournement des prairies, disparition des maillages de haies), aux pratiques agricoles intensives (fauches précoces, produits nocifs perturbant la chaîne alimentaire) et aux activités humaines pouvant être perturbantes (dérangement) pour les hivernants et les nicheurs (rivières et boisements).

Nom de l'espèce	Valeur patrimoniale sur le site	Etat de conservation	Degré de vulnérabilité	Priorité d'action
Rôle des genêts	****		∇∇∇	PRIORITAIRE
Courlis cendré	****		∇∇∇	PRIORITAIRE
Hirondelle de rivage	***		∇∇∇	FORTE
Martin-pêcheur d'Europe	***		∇∇∇	FORTE
Pie-grièche écorcheur	***		∇∇∇	FORTE
Milan noir	***		∇∇	FORTE
Petit Gravelot	**		∇∇∇	FORTE
Balbusard pêcheur	****		∇	MOYENNE

Légende :

Valeur patrimoniale sur le site			
*Faible	** Moyenne	*** Forte	**** T Forte
Etat de conservation			
Mauvais	Moyen	Bon	
Degré de vulnérabilité			
∇ Faible	∇∇ Moyen	∇∇∇ Fort	